

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE (ACCÈS PAR VOIE DE LA FORMATION 1A) (EN PRÉSENTIEL)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel du transport de voyageurs avec un véhicule relevant de la catégorie D, à partir de 21 ans et obtenir une qualification professionnelle,
- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Comprendre, savoir lire et écrire le français,
- Satisfaire à l'Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP),
- Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Cette formation dispose que d'un bloc de compétence ; elle est accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).
- À l'issue de la formation, les titulaires pourront accéder aux emplois de Conducteur d'autobus ou d'autocar affecté à des services réguliers urbains, interurbains, départementaux, régionaux, services librement organisés (SLO) et internationaux ou de Conducteur affecté à des services de transport scolaire (CPS). À l'issue de la formation et en cas de réussite ; le titulaire pourra continuer sur une formation passerelle marchandises.

MODALITÉS ET DELAI D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Réaliser en sécurité un transport de personnes avec un véhicule de transport en commun
- Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun,
- Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun,
- Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun,
- Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun,
- Prévenir les risques, mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident dans le cadre d'un transport en commun,
- Déetecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur référent issue du secteur du transport ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation,
- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière »mention Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Gabarit et espace simulant 1 arrêt de Bus,
- Véhicule de transport en commun équipé d'une plateforme pour l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Fauteuil pour personne à mobilité réduite, dispositif d'attache réglementaire,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide des Evaluations en Cours De Formation (ECdF).
- La session d'examen est validée par un jury de profession sur la base d'un dossier composé de : Des résultats de la mise en situation professionnelle complétés d'un entretien technique,
- Des résultats des évaluations réalisées en cours de formation (ECdF),
- Du dossier professionnel (DP),
- De l'entretien final,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Titre Professionnel de Conducteur de transport en commun sur route. Ce titre de niveau 3 (RNCP) est délivré par le Ministère du travail. Il donne par équivalence : le permis D (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC).
- La détention de ce titre professionnel permet en outre d'exercer le métier à partir de 21 ans.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF Code RNCP 31085.
- Organisme agréé Cf site www.ecf-proconduite.com

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf-proconduite.com de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 434 heures

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.



PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION

Semaine 1	<ul style="list-style-type: none">• Accueil et Présentation de la formation<ul style="list-style-type: none">-Programme et objectifs-Formateurs intervenants-Présentation des locaux et environnements (restauration...)-Règlement Intérieur et règles sanitaires-Présentation des examens• Contrôles de sécurité avant un transport en commun• Contrôle des niveaux et appoints, différents liquides et propriétés• Contrôles de sécurité après un transport en commun• Contrôles des zones du véhicules propices à la criminalité et au trafic de clandestins• Réglementation sociale européenne et tachygraphe• Réglementation sociale nationale
Semaine 2	<ul style="list-style-type: none">• Code de la route• Forces appliquées aux véhicules en mouvement• Distances de sécurité, freinage et arrêt
Semaine 3	<ul style="list-style-type: none">• Conduite difficile• Conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité• Lecture et interprétation de cartes routières• Utilisation d'un système de navigation
Semaine 4	<ul style="list-style-type: none">• Pratique et application les connaissances théoriques acquises
Semaine 5	<ul style="list-style-type: none">• Pratique et application les connaissances théoriques acquises
Semaine 6	<ul style="list-style-type: none">• Pratique et application les connaissances théoriques acquises

Semaine 7	<ul style="list-style-type: none"> Pratique et application les connaissances théoriques acquises
Semaine 8	<ul style="list-style-type: none"> Pratique et application les connaissances théoriques acquises
Semaine 9	<ul style="list-style-type: none"> Notions de communication Gestion des conflits Différents rôles du conducteur et fonction commerciale Prendre en charge les personnes à mobilité réduite (PMR) Les systèmes d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) Formation de sauveteur secouriste du travail
Semaine 10	<ul style="list-style-type: none"> Spécificités des clients Réglementation des transports routiers Calculs des données relatives aux transports Billetterie et gestion de caisse
Semaine 11	<ul style="list-style-type: none"> Les principes ergonomiques Cycle d'activité et de repos, Alimentation et équilibre nutritionnel Alcool, médicaments, drogues et tabac Rédaction du constat amiable Mesures de sauvegarde des biens et des personnes Le franchissement des tunnels Utilisation des extincteurs Les agents d'entretien des routes Franchissement des passages à niveau
Semaine 12	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance du véhicule, châssis et cabine La chaîne cinématique Circuit moteur Freins et ralentisseurs Le circuit électrique élémentaire Roues et pneumatiques Les dispositifs de liaisons mécanique et électrique